LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 31
15 AU 21 NOVEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

L'AVENIR DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE :
LA PROVINCE VA-T-ELLE RECULER? | Page 6.

BE SMART
READ FRENCH

Cannabis
LE MANITOBA AVANCE À TÂTONS

Les grandes lignes du plan de légalisation du cannabis dévoilé par le gouvernement Pallister la semaine dernière, suscitent encore de nombreuses questions.

Pour les principaux acteurs de ce futur marché, notamment dans les communautés rurales, le projet est encore trop flou. | **Pages 7 à 9.**

photo : Gavin Boutroy



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Le 25 décembre, chez Zoé.

Tiens Nelson, joyeux Noël !

Ah bon?! Merci beaucoup!

Ça, c'est d'ma part!

Mais moi je n'ai rien apporté...

Je ne pensais pas qu'on s'offrait des cadeaux entre adultes...

Oh, que c'est beau! Je vais le donner à mon petit frère, il va être très content.

Bah voyons Nelson, c'est pas très gentil de refiler les cadeaux!

Mais, je vais pas le garder pour moi quand même...

Et pourquoi pas?

Parce que ma mère m'en voudrait! Chez nous, il faut partager.

40

DESSINS : TADENS MPWENE
SUR UNE IDÉE ORIGINALE ET UN SCÉNARIO DE LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Les alliés d'Andrew Scheer lui compliquent sérieusement la vie

À première vue, Andrew Scheer pourrait bien rêver de devenir le Premier ministre du Canada en 2019. Son parti détient 96 sièges à la Chambre des communes et, comme président de la Chambre pendant quatre ans, il n'a pas participé aux décisions qui ont mené à la défaite des conservateurs en 2015.

De plus, le gouvernement de Justin Trudeau s'enlise dans des controverses éthiques et financières qui pourraient l'affaiblir durant les deux prochaines années.

M. Scheer fait cependant face à un énorme défi, celui de défaire un gouvernement majoritaire qui aura gouverné pendant un seul mandat. Il faut remonter à Alexander Mackenzie en 1878 et à R. B. Bennett en 1930 pour retrouver des précédents. Et surtout, M. Scheer a des alliés qui ne l'aident pas. En Alberta, le nouveau chef du Parti conservateur, Jason Kenney, est déjà en conflit avec la Colombie-Britannique qui s'oppose à l'oléoduc Trans Mountain. M. Kenney s'est aussi attaqué au Québec, qui a contesté le projet d'oléoduc Énergie Est tout en recevant des millions de dollars des provinces plus fortunées comme l'Alberta. Puis Stephen Harper a vertement critiqué le gouvernement canadien pour ses négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain. Or beaucoup de Canadiens et de conservateurs appuient la stratégie des libéraux et n'acceptent pas qu'un ancien Premier ministre exprime ses critiques durant des pourparlers délicats avec les Américains.

Pour réussir en 2019, M. Scheer sait qu'il doit gagner des sièges au Québec et en Colombie-Britannique. Entouré de conservateurs comme M. Kenney et M. Harper, il doit s'inquiéter des manœuvres de ses alliés, tout en s'opposant aux actions du gouvernement qu'il voudrait tant remplacer.



L'immigration : l'impératif d'une meilleure santé économique

RAYMOND
CLÉMENT

Le Fédéral veut sérieusement augmenter l'immigration. Une décision qui ajoutera d'ici 2020 près d'un million de personnes à la population canadienne. L'idée est excellente, si l'objectif est d'assurer une économie canadienne plus forte.

Le taux d'immigration annuel passera à 1 % de la population. Cette augmentation pourra heureusement contrecarrer le vieillissement de la population et la baisse des naissances.

Situons-nous dans une perspective historique. L'âge moyen des Canadiens est passé de 31,4 ans en 1986 à 40,6 ans en 2017. Le taux de natalité actuel se chiffre à 1,6 enfant par femme. Or pour maintenir la population, il faudrait un taux de 2,1 enfants par femme.

On comprend aisément l'impact de ces changements démographiques sur l'économie. En 1971, il y avait cinq travaillants pour chaque retraité. En 2035, on estime que le rapport pourrait être de deux travaillants pour chaque retraité.

D'où la nécessité d'accueillir plus de nouveaux Canadiens. Le Fédéral préconise une approche gradualiste. 2018 verra l'arrivée de 310 000 immigrants. En 2019, ce seront 330 000 personnes et, en 2020, 340 000.

Un fait attrayant : 60 % des arrivants seront des personnes de « classe économique », c'est-à-dire des personnes éduquées et en mesure d'intégrer rapidement le marché du travail.

Entre les impératifs économiques et la réalité de la vie, il est certain que le coup de pouce à l'économie sera accompagné de défis humains. Car malgré les meilleures intentions de ceux qui arrivent et de ceux qui accueillent, il y aura incompréhensions sur la langue, la culture et l'identité. Le prix d'une meilleure santé économique.



La méthode Pallister sur les changements climatiques : du bon, et du moins bon

Regardons d'abord le côté positif de la récente annonce du gouvernement Pallister. Une taxe de 25 $ la tonne sur le carbone dès l'an prochain est un bon début. Surtout quand elle est proposée par un chef conservateur. Car ce parti, tant au niveau fédéral que dans les autres provinces, est farouchement opposé à mettre un prix sur le carbone.

La mesure sera-t-elle suffisante? Impossible de le savoir parce que ce plan n'en est pas vraiment un. Il ne contient ni cibles mesurables, ni échéancier. Et les détails sur les autres mesures promises ne seront connus que plus tard. Si une portion importante des 260 millions qui proviendront de la taxe n'est pas consacrée à d'autres mesures pour réduire les gaz à effet de serre (GES), on comprend difficilement où est le progrès. Car combattre les GES exige un changement majeur des comportements. Une augmentation de cinq cents sur le prix du litre d'essence sera-t-elle suffisante pour modifier les comportements? Poser la question, c'est y répondre.

Mais il y a plus. Alors que la collaboration intergouvernementale devrait être de mise pour combattre les GES, le plan Pallister est truffé d'attaques contre le Fédéral. Face à une crise planétaire, de telles mesquineries démontrent un manque de sérieux.

Au moins, le gouvernement reconnaît clairement la menace que posent les GES. C'est bien. Mais le gouvernement Filmon, ainsi que ceux de MM. Doer et Selinger, avaient également admis la menace. Sauf qu'ils n'ont pas eu le courage d'agir en conséquence. Tout indique que M. Pallister se comportera comme eux.

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Bénévole au CA ou simple figurant?

Au fil des décennies dans la francophonie manitobaine, les organismes se sont multipliés, et donc par le fait même la pression sur des personnes pour qu'elles siègent comme bénévoles à des conseils d'administration (CA).

À la bourse des bénévoles, la demande pour siéger à des CA excède souvent l'offre de personnes volontaires et disponibles. Il n'est pas rare qu'il faille exercer une pression amicale afin de convaincre quelqu'un de franchir le pas du CA. Que l'on soit le porte-parole d'un organisme ou un simple conseiller, une réalité demeure : tous les membres du CA doivent pleinement assumer les devoirs pour lesquels ils ont été élus, une confiance leur a été accordée.

Il incombe tout particulièrement au CA de donner les impulsions à l'organisme dont il assume la charge. Mais dans un monde où bien des bénévoles ont été convaincus de siéger à un CA avec l'argument que la direction générale va faire le nécessaire, voire va s'occuper de tout, la dérive néfaste consiste à laisser les coudées franches à l'employé ou aux employés, justement parce qu'ils sont payés.

Autant ce glissement du sens des responsabilités du CA n'est pas bon signe pour l'organisme, autant ce n'est pas non plus de bon augure quand une présidence de CA, ou une partie du CA, s'autorise une initiative personnelle sans obtenir l'approbation préalable du CA. Lorsqu'il s'agit d'un organisme aux sphères d'action limitées, de tels gestes dysfonctionnels peuvent ne pas porter atteinte à sa crédibilité.

Il en va bien sûr tout autrement lorsqu'il est question d'un organisme de nature éminemment politique, comme la Société de la francophonie manitobaine. Car lorsque la présidence s'exprime au nom d'un organisme, ses paroles engagent tous les membres du CA et, en principe, reflètent le point de vue des membres de l'organisme.

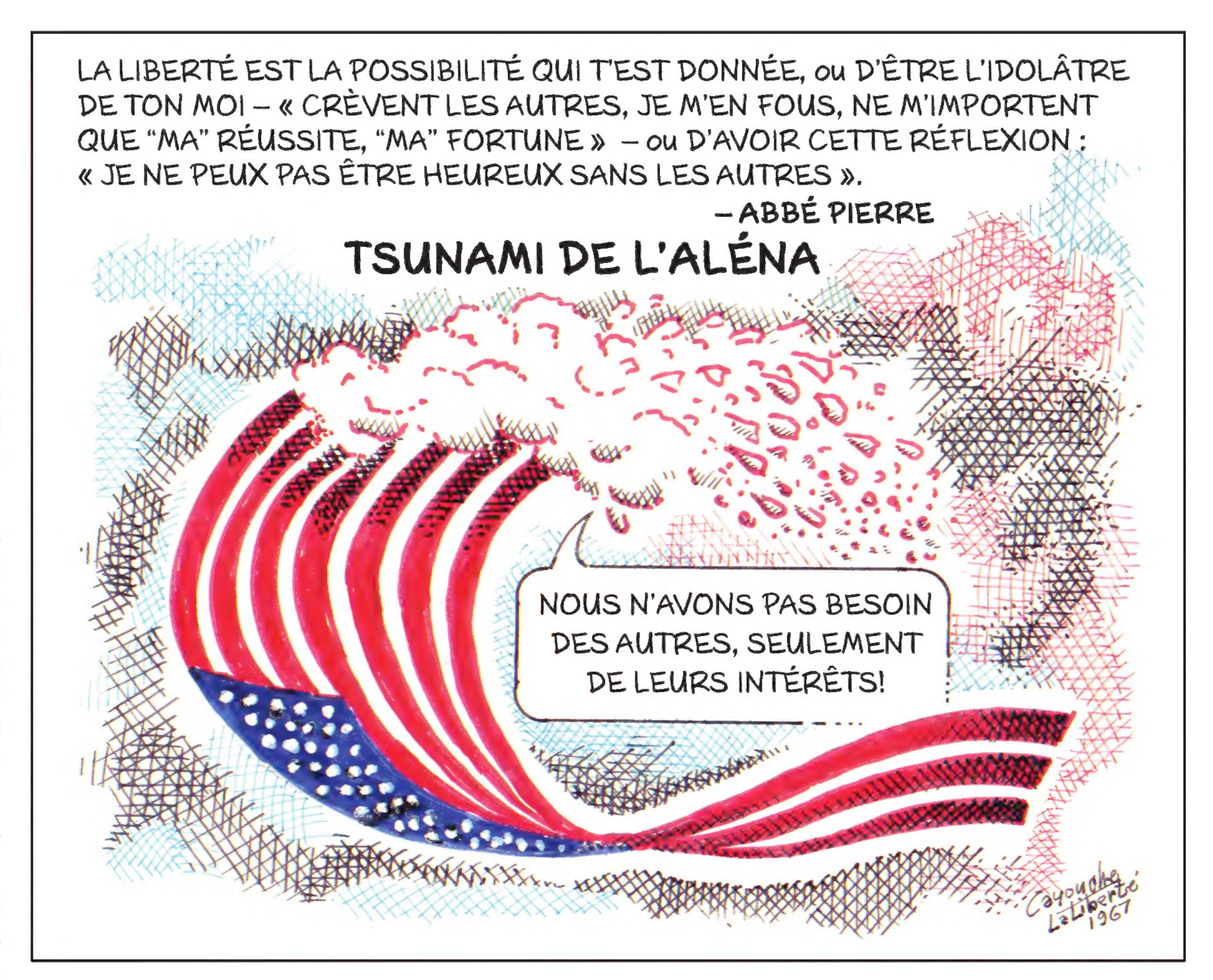
Un exemple particulièrement probant de dysfonctionnement d'un CA a été fourni par la présidente sortante de la SFM à l'Assemblée générale annuelle du 12 octobre dernier. Jacqueline Blay a tenu à souligner en particulier une démarche concernant « nos amis les Métis » : « [...] demander pardon à la communauté métisse pour les relations difficiles entre nos deux communautés. En 1916, la rupture entre francophones et Métis a été brutale et très publique. Depuis, les relations se sont tranquillement améliorées. Il restait cependant cette blessure historique qu'il fallait cicatriser ; et *nous* l'avons fait le 16 novembre 2016. »

Qui est ce « *nous* »? L'ensemble du CA de la SFM? Pas du tout. Il n'y a pas eu de proposition approuvée par le CA sur la demande de pardon de la SFM, formulée publiquement par le vice-président Emmet Collins à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des tombes organisée par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba.

Extrait du procès-verbal du CA de la SFM de la réunion tenue le 23 novembre 2016 : « Monsieur Collins exprime que l'Union lui avait demandé un discours de réconciliation ; alors c'est ce qu'il a préparé et livré à la cérémonie du 16 novembre. »

En soi, les propos d'Emmet Collins étaient fort louables et bien intentionnés. Exemple : « Aujourd'hui, il nous semble approprié qu'autour de ces tombes [...] au nom de la communauté francophone nous vous demandions pardon. Nous demandons pardon aux ancêtres Métis, aux leaders, aux familles et aux communautés métisses. Nous continuerons à le faire, car ceci n'est qu'un début dans le processus de réconciliation que nous devons entreprendre. »

Des belles paroles auxquelles il convient maintenant de donner une vraie légitimité. Peut-être déjà par une proposition formelle présentée à la prochaine AGA de la SFM en octobre 2018.



ACTUALITÉS

Huit succursales de Caisse Groupe Financier vont fermer

« On dirait que les membres ne sont plus entendus »

L'annonce de la fermeture de huit succursales de Caisse Groupe Financier en région est une source de mécontentement chez plus d'un membre. Le manque de consultation est sérieusement déploré.


DANIEL BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Huit villages perdront leur caisse populaire le 1er mars prochain : Haywood, Letellier, Marquette, Rathwell, Richer, Saint-Léon, Saint-Joseph et South Junction.

À Saint-Joseph, Marcel Delorme, un producteur laitier, est « triste et frustré ». « J'ai siégé pendant 18 ans au conseil d'administration de la Caisse de Saint-Joseph et ensuite à celui de la Caisse Provencher, à laquelle appartenait la Caisse de Saint-Joseph après le fusionnement en 1998. Notre caisse a été fondée en 1938. Je suis déçu qu'on ne nous ait pas consultés. Les membres n'ont reçu qu'une lettre nous annonçant la fermeture de notre succursale.

« L'annonce d'un fait accompli n'est pas une consultation. Il aurait fallu des sondages. Et une rencontre avec les membres pour nous expliquer le raisonnement derrière cette décision, avec chiffres à l'appui. Je suis entrepreneur. Je respecterais des chiffres. Mais on dirait que les membres dans les communautés ne sont plus entendus. Le seul recours qui nous reste pour exprimer notre mécontentement est l'Assemblée générale annuelle. Bien sûr, à ce point-là, il sera trop tard. » (L'AGA aura lieu le 24 janvier 2018.)

À Saint-Léon, Lucille Labossière est tout simplement « dégoûtée ». « Saint-Léon a une très forte tradition coopérative. Notre caisse a été fondée en 1939. Pour exprimer notre mécontentement, mon époux Luc et moi avons écrit une lettre à Joël Rondeau, le directeur général de Caisse Groupe Financier. Ce sont des employés à la succursale de Notre-Dame-de-Lourdes qui nous ont soufflé la nouvelle que nous allions recevoir une lettre annonçant la fermeture. Ils déploraient la manière impersonnelle de communiquer la nouvelle. C'est vrai. Une simple lettre, c'est blessant. »

« On a déjà perdu notre école française. En perdant la caisse, on perd un élément qui rendait attrayante la possibilité de s'établir à Saint-Léon. C'est d'autant plus blessant qu'on nous annonce que la fermeture se fera en raison du faible volume d'activité. Pourtant, la population de Saint-Léon est relativement stable. Et notre succursale dessert plusieurs villages avoisinants, comme Somerset et Altamont. C'est vrai que, de plus en plus, les membres peuvent se prévaloir d'e-Caisse, le service en ligne.

« N'empêche que nos agriculteurs et les coopératives locales, comme la Pembina Consumers' Co-op, fréquentent régulièrement le comptoir à Saint-Léon. Elles doivent faire des dépôts à tous les jours. Au lieu de prendre dix minutes pour le faire, elles seront obligées de se déplacer à Notre-Dame-de-Lourdes. En tout, c'est une bonne heure.

« Je pense aussi à nos aînés, qui n'ont pas de voiture et qui sont habitués à faire des transactions manuelles. Il n'y a même pas de guichet automatique à Saint-Léon. Comment feront-ils?

« Par ailleurs, nous sommes agriculteurs. On a fait des prêts à la Caisse. On transige toujours avec la Caisse. On contribue à son actif. Le moindre que Caisse Groupe Financier puisse faire, c'est d'offrir un service dans notre communauté. »

Alain Damphousse, le gérant de la Coopérative de Saint-Joseph, se sent dans le même bateau. « Notre coopérative transige chaque jour avec la Caisse. Et un bon nombre d'agriculteurs aussi, sans parler de nos organismes communautaires, comme la paroisse Saint-Joseph, le Musée Saint-Joseph, et la salle communautaire. Ils devront désormais se rendre à Saint-Jean-Baptiste. C'est un coup dur.

« Et un coup qu'on a essayé d'éviter, en appuyant la Caisse du mieux qu'on peut. Son comptoir est situé dans notre local. Et le loyer qu'on charge à Caisse Groupe Financier n'est que de 240 $ par mois. C'est une somme minime, parce que nous, on croit au mouvement coopératif. Là, depuis l'annonce de la fermeture, beaucoup de gens sont découragés. Ils songent sérieusement à fréquenter la Credit Union à Altona. »

Marcel Delorme rappelle qu'au cours des années 1990, la Caisse de Saint-Joseph possédait un actif de 1,5 million $. « Est-ce que Caisse Groupe Financier peut se permettre de perdre un tel revenu si tous les agriculteurs et membres devenaient membres d'une Credit Union? »


Un comptoir fermé. Alain Damphousse et Marcel Delorme, à la succursale de Caisse Groupe Financier de Saint-Joseph.

photo : Daniel Bahuaud



Les arguments de Caisse Groupe Financier

Joël Rondeau, le directeur général de Caisse Groupe Financier, assure que la décision de fermer huit succursales a été « très difficile » à prendre.

« La décision a été discutée longuement au conseil d'administration. Huit de nos 11 membres représentent les régions. On reconnaît l'importance de la Caisse dans nos communautés. On reconnaît que notre présence a eu un impact positif.

« En même temps, il fallait équilibrer les besoins de nos membres avec une saine et prudente gestion financière. De plus en plus, les membres se prévalent de nos services en ligne pour effectuer leurs transactions. On se sert de moins en moins de chèques. On a mesuré le nombre de transactions manuelles dans chacune des huit succursales, ainsi que le volume des autres activités. Et tenant compte du nombre des membres, du potentiel d'attirer d'autres membres et des coûts associés à une présence physique, on a conclu qu'il valait mieux fermer les comptoirs.

« On sait qu'il y a la possibilité de perdre des membres. Avant de trancher, on a fait beaucoup d'appels téléphoniques en région, pour avoir leur avis. Leurs réponses ont renforcé notre perspective. »

La déstructuration en cours du Bureau de l'éducation française

Un front commun donne de la voix

Une dizaine d'organisations clés du monde de l'éducation ont formé une coalition baptisée les Partenaires pour l'éducation en français pour sauver le BEF. En vain pour l'instant, si l'on doit croire un porte-parole du ministre de l'Éducation qui a laissé entendre à *La Liberté* le 13 novembre, qu'il n'était pas question de revenir sur les décisions prises.

Daniel BAHAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Près de cinquante représentants d'organismes, commissaires scolaires, parents et anciens diplômés des écoles françaises et d'immersion ont soutenu, le 13 novembre, les Partenaires pour l'éducation en français, lors de leur conférence de presse tenue au Collège Louis-Riel.

D'entrée de jeu, Christian Monnin, le président de la SFM a rappelé que le Premier ministre Brian Pallister, ainsi que Ian Wishart (Éducation) et Rochelle Squires (Affaires francophones), n'avaient toujours pas répondu à la lettre envoyée le 3 novembre par les Partenaires pour l'éducation en français.

« Nous n'avons reçu qu'un accusé de réception, daté du 7 novembre. Puisque notre lettre demandait un signe de vie au plus tard le 10 novembre, nous avons décidé de faire front commun pour exprimer publiquement nos inquiétudes. »

Norman Gould, le président de la MTS, met en relief le travail du BEF en notant que « pour préparer des curriculums et soutenir les enseignants du français, on ne peut pas tout simplement traduire des documents conçus en anglais ».

« Je suis également renversé du fait que la Province ne tient pas compte de la valeur symbolique du BEF. Les francophones ont lutté des décennies pour acquérir une ressource comme le BEF et son sous-ministre adjoint, qui leur assurait un lien direct avec le ministère de l'Éducation.

« D'où l'importance de notre coalition. Au fil des années, diverses parties prenantes en éducation se sont regroupées pour discuter de points techniques, comme le nombre idéal d'élèves dans une salle de classe. Mais jamais pour souligner l'importance d'un service essentiel comme le BEF. La francophonie est une partie constitutive de la société manitobaine. Nous exigeons des clarifications du gouvernement. »

Bernard Lesage, le président de la CSFM, a développé l'argumentaire suivant : « La nomination immédiate d'un nouveau sous-ministre adjoint au BEF et la restauration du financement au BEF. Près de 400 millions $ sont accordés pour l'instruction de plus de 30 000 élèves de français et d'immersion française. C'est l'équivalent du financement accordé à neuf divisions scolaires anglophones de la province qui, elles, ont droit à un


Norman Gould de la MTS.
photo : Daniel Bahuaud

sous-ministre et un sous-ministre adjoint. Or, le BEF existe depuis 1974 et a un sous-ministre adjoint depuis 1976. Étant donné que l'éducation en français a augmenté de 40 % au cours des 14 dernières années, l'élimination du sous-ministre adjoint est inacceptable, et troublante. »

Brigitte L'Heureux, la directrice générale de la FPM, a également exprimé son mécontentement : « On a la nette impression que le gouvernement ne comprend vraiment pas l'importance du BEF, et fait fi de la francophonie. Personne n'a été consulté. Y compris le comité consultatif établi par la Loi 5, qui mise sur l'épanouissement de la francophonie. »

La BEF : la lente érosion

Valérie Rémillard, la présidente des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, souligne que l'élimination du poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française n'est pas la seule source d'inquiétude.

« Certains postes clés ont déjà été supprimés au BEF, tandis que d'autres sont passés à des départements anglophones du ministère de l'Éducation. D'autres sont demeurés vacants suite à la retraite du dernier employé en poste. Une grande incertitude plane sur le BEF. Les employés ont peur. Plusieurs pensent déjà à trouver de nouveaux emplois. »

Voici l'état des lieux, selon Valérie Rémillard :

Postes vacants :

- L'agent responsable pour les statistiques et le calcul des subventions.
- Le coordonnateur des services financiers.

Postes supprimés :

- Le coordonnateur du développement et de l'implantation des programmes.
- L'agent de la promotion et conseiller en technologie.
- Le conseiller pour l'immersion au niveau élémentaire.

Postes mutés aux départements anglophones :

- Le conseiller en éducation physique.
- Le conseiller pour les programmes d'anglais dans les écoles françaises.

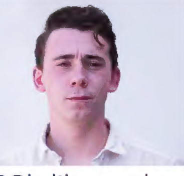
Qui sont les Partenaires?

La coalition est composée de : la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM), la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), la Société de la francophonie manitobaine (SFM), la Fédération des Parents du Manitoba (FPM), Canadian Parents for French – Manitoba (CPF), la Manitoba School Boards Association (MSBA), la Manitoba Association of School Business Officials, la Manitoba Association of School Superintendents et la Manitoba Association of Parent Councils et la Manitoba Teachers' Society (MTS), dont font partie les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM).

▶ DOSSIER : Légalisation du cannabis PAGES 7, 8 ET 9.

Le Manitoba se prépare à contrecœur

Le gouvernement progressiste-conservateur aborde la légalisation du cannabis avec un modèle qui combine secteur privé et public. Dans un premier temps, la Province cherche quatre revendeurs dotés du capital nécessaire pour ouvrir plus d'une boutique.


GAVIN BOUTROY

presse8@la-liberte.mb.ca

Le Premier ministre Pallister, qui clamait depuis des mois que la date de légalisation du cannabis (le 1er juillet 2018) arrivait trop rapidement, a finalement révélé l'approche de la Province.

Le communiqué de presse du 7 novembre de la Province ne manque pas de préciser que son choix du modèle de mise en marché du cannabis a été décidé en fonction de l'échéancier fédéral.

La Régie des alcools et des jeux du Manitoba aura le mandat de réguler l'achat, l'entreposage, la distribution et la vente au détail du cannabis. Son bras commercial, la Société manitobaine des alcools et des loteries (SMAL) sera chargée de l'achat et de la distribution du cannabis aux points de vente, qui seront uniquement entre les mains du secteur privé. Le cannabis distribué par la SMAL sera acheté en gros aux producteurs munis de permis fédéraux.

Dans un premier temps, en anticipation du 1er juillet, la Régie des alcools et des jeux assurera une réserve de produits à base de bourgeon et d'huile de cannabis de 18 à 24 mois.

Si les points de vente appartiendront à des entreprises privées, la Province n'a toutefois pas encore précisé leur encadrement légal. Question en suspens, par exemple : est-ce que d'autres produits (alimentaires, notamment) pourront être vendus sur les mêmes lieux?

Malgré ce flou, la Province a lancé un appel d'offres avec une date limite fixée au 22 décembre 2017, afin de « sélectionner un maximum de quatre propositions » de candidats désirant opérer un ou plusieurs points de vente à partir du 2 juillet 2018.

Le modèle de vente du cannabis proposé par le gouvernement est censé affaiblir le marché noir, en proposant des prix similaires. Le ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce, Blaine Pedersen, a confirmé que, dans un premier temps, il cherche quatre « candidats qualifiés » dotés du capital nécessaire pour ouvrir plusieurs points de vente.

De petites entreprises, intéressées par la vente du cannabis, se disent hors jeu d'emblée par l'approche du gouvernement provincial.

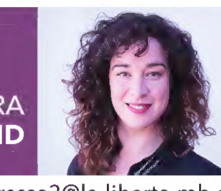
Les municipalités, les villages et les villes auront la charge d'établir eux-mêmes les règlements qui encadreront les points de vente du cannabis. En clair : ces juridictions auront donc la possibilité d'interdire la vente du cannabis sur leur territoire.


Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'imposer une taxe d'accise sur le cannabis de 1 $ par gramme de 10 $ ou moins, et dix pour cent par gramme ayant un prix supérieur à 10 $. Le revenu de cette taxe sera divisé 50/50 entre les Provinces et le Fédéral. Cette taxe sera perçue en sus de la taxe de vente provinciale et la taxe fédérale sur les produits et services.

photo : Gavin Boutroy

De nombreux obstacles à la vente

Qui pourrait bien se lancer au rural?


BARBARA GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca

La Province, qui n'exclut pas le recours à la vente en ligne, souhaite que 90 % de sa population puisse avoir accès à un vendeur de cannabis dans un rayon n'excédant pas 30 minutes de conduite.

Mais au rural, ces conditions sont loin d'être réalistes. Prenons l'exemple de Mike Faires, dont la famille est depuis 35 ans à la tête du magasin Lockwood Grocery, dans la Municipalité rurale de St. Clements, près de Selkirk. Chez Lockwood Grocery, on détient déjà les autorisations de vente d'alcool. Aussi il serait logique de penser que ces entrepreneurs soient les premiers à candidater pour la vente de cannabis, dans un bâtiment séparé, pour se conformer aux exigences gouvernementales.

Il n'en est rien, détaille Mike Faires. « Étant installés dans une communauté rurale, il faudrait avoir l'aval de la municipalité, trouver un lieu qui soit suffisamment éloigné des écoles. Et en plus s'assurer de ce que pensent les autres commerces, restaurants et bars, de l'implantation d'un tel commerce près d'eux. Parce que ça va rester stigmatisant quelque temps. Surtout dans une petite communauté rurale, où tout le monde se connaît. Qui viendra, aux yeux de tous, dans un magasin qui vend exclusivement du *pot*?

Et même pour nous : voulons-nous risquer des relations de confiance établies depuis tant d'années pour vendre un produit que certains assimileront toujours à une drogue?»

Une interrogation en suspens qui est loin d'être le seul aspect qui freine Mike Faires. « Imaginons que j'obtienne la licence et l'approbation de la Municipalité de St. Clements. Il faudrait encore que j'aie un lieu de vente, et que j'investisse suffisamment dans la sécurité. Une nécessité, surtout dans nos communautés rurales, en raison de l'éloignement des services de police. En plus, j'imagine qu'il faudrait former le personnel que j'emploierais. Et que je le paye davantage, en raison du risque que représente la possession d'une telle marchandise.

« Il faudrait aussi sans doute acheter un permis de vente. Mais rien ne dit à quelle fréquence il faudrait le renouveler. Après tout ça, quel serait mon bénéfice, en sachant que j'achèterais la marchandise directement auprès du gouvernement provincial, à qui je devrais payer des taxes? Ce serait vraiment un profit minime, par rapport aux dépenses engagées.

« Cela pourrait être un bon business, mais pour l'heure, c'est encore trop flou. Je pense que les seuls qui vont bénéficier de la dépénalisation du cannabis sont en réalité les producteurs qui vendront à la Société manitobaine des alcools et des loteries. Surtout que, dès le 1er juillet 2018, il ne sera plus interdit aux particuliers de faire pousser leurs propres plants! »

Le cannabis du point de vue médical

« Les jeunes doivent prendre conscience des risques »

Pour Ginette Poulin, médecin spécialiste de la toxicomanie et directrice médicale pour la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (AFM), la dépénalisation du cannabis permet avant tout de sensibiliser la jeunesse, qui doit être consciente des risques. Comme pour l'alcool.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Comment percevez-vous cette légalisation?

Ginette Poulin : C'est le genre de décision qui n'est jamais facile à prendre. Il y a toujours les bénéfices d'un côté et des problèmes de l'autre. La décriminalisation va permettre aux consommateurs de se sentir plus intégrés dans la société. Il y a beaucoup de mes patients qui, à cause de leur dépendance, vont avoir une histoire criminelle qui va être une barrière dans leurs recherches d'un emploi. Mais d'un autre côté, les consommateurs pourront prendre de la marijuana légalement sans avoir à consulter un médecin.

De votre point de vue de médecin, le cannabis est-il mauvais pour la santé?

G. P. : Je pense qu'il faut surtout considérer les risques avant de prendre la décision d'en consommer. Comme pour n'importe quelle substance, il faut s'éduquer. Cette légalisation permet d'ouvrir la réflexion sur les conséquences et de mieux lutter contre la surconsommation et la mauvaise consommation. C'est un processus qui prendra beaucoup de temps, de discussions.

Concrètement, quels sont les risques liés à cette consommation?

G. P. : Les effets dépendent de la concentration du produit et de la fréquence de sa consommation. L'utilisation régulière modifie le comportement au niveau de l'humeur et peut entrainer des psychoses, des hallucinations, des schizophrénies. D'autres syndromes peuvent aussi apparaître. Comme la gynécomastie, qui entraîne l'apparition de seins chez l'homme. Ou le syndrome *cannabinoid hyperemesis*, qui provoque des nausées quotidiennes, qui ne peuvent être soulagées que par des douches chaudes.

Les jeunes sont les plus grands consommateurs de cannabis…

G. P. : Oui c'est un fait, le cannabis touche plus les jeunes. Nos statistiques nous disent que 71 % des jeunes de moins de 18 ans vont choisir le cannabis, alors que 68 % des plus de 18 ans choisissent l'alcool.

Les jeunes sont aussi les plus vulnérables…

G. P. : En effet, quand on examine les recherches, on voit que le cerveau finit de se développer à 25 ans. Donc la consommation de cannabis peut affecter ce développement. Elle peut nuire aux décisions, aux réflexions, aux jugements.

En quoi la légalisation permettra-t-elle de protéger les jeunes des méfaits de cette substance?


Médecin spécialisée dans la toxicomanie, Ginette Poulin rencontre chaque jour des consommateurs victimes des méfaits d'une consommation déraisonnée du cannabis.
photo : Léo Gautret

G. P. : Grâce aux contrôles et aux limites des quantités de THC (1) et autres cannabinoïdes. Ces dispositions permettront de réduire les risques sanitaires. Aujourd'hui, on trouve des variétés de cannabis qui contiennent jusqu'à plus de 30 % de THC. Alors que dans les années 1970 et 1980, ce pourcentage se situait entre 1,5 et 3,5 %. D'un point de vue médical, il faudrait réduire ce taux à moins de 1 %.

Cette loi est donc une avancée dans la lutte contre les addictions?

G. P. : En tout cas elle soulève l'opportunité de vraiment discuter de l'usage du cannabis. Quand le gouvernement fédéral a pris sa décision, beaucoup d'organisations comme l'AFM ont donné leur opinion, ont été consultés sur tous les aspects de cette légalisation. De l'aspect médical jusqu'au marketing et à la vente. La Province nous a aussi consultés pour savoir quelles doses de THC et de cannabinoïdes devrait être présentes. La qualité du produit sera contrôlée, c'est un très bon point.

Cette légalisation permet donc d'ouvrir sérieusement le débat autour du cannabis…

G. P. : C'est l'un des objectifs. Pour moi qui suis du milieu médical, je trouve très important qu'on éduque la population en général, mais surtout les jeunes tentés par l'expérience. Il est important de leur faire prendre conscience des conséquences, des bienfaits comme des méfaits liés à cette consommation. Si on n'en parle pas, comment pourraient-ils savoir? Un parallèle est à faire avec la consommation d'alcool. Il faut en parler pour faire prendre conscience des risques.

(1) Le THC ou tétrahydrocannabinol est le principe actif contenu dans le cannabis. Plus sa dose est élevée et plus les effets psychoactifs sont importants. À l'état naturel, la concentration se situe entre 0,5 et 5 %.

▶ Le cannabis, du point de vue d'un entrepreneur

La peur d'un produit légal plus cher que sur le marché noir

Yanik Ottenbreit est entrepreneur dans l'industrie du cannabis au Manitoba. La légalisation représente à ses yeux une grande avancée. Mais aussi un défi d'envergure. Explications.




presse1@la-liberte.mb.ca

▶ Quel est votre point de vue sur la légalisation du cannabis?

Yanik Ottenbreit : Le cannabis a toujours fait partie de la culture canadienne. C'est pour ma part quelque chose que j'ai vu comme une alternative à l'alcool dans des situations sociales compliquées. La légalisation va permettre à des gens de pouvoir se procurer un produit sécuritaire à un prix abordable. Le plus grand avantage de cette légalisation, c'est d'ailleurs cette partie sécuritaire, d'encadrement de la qualité du produit, et la façon dont on le consomme.

En ce moment au Canada, il y a une ouverture d'esprit, qui vise à enlever ces produits des mains des criminels pour permettre d'avoir des gens honnêtes en charge. Même si le dossier est plus complexe que ça, et que certaines personnes, considérées comme des criminels aujourd'hui, agissent avant tout pour faire du bien.

▶ Le contrôle de la production du cannabis représente une grande avancée à vos yeux?


Pour Yanik Ottenbreit, la légalisation du cannabis permettrait, entre autres, de contrer la criminalité liée au marché noir de cette drogue.

photo : Léo Gautret

Y. O. : C'est une avancée énorme! On voit sur le côté légal que les tests et vérifications sont très poussés pour identifier des produits chimiques qui ne sont pas censés s'y trouver. Par exemple, certains pesticides et herbicides ont déjà été trouvés dans le marché légal. Ce qui prouve que les recherches vont très loin pour contrôler la qualité du produit. Que ce soit pour les produits toxiques, la moisissure ou toutes les autres substances qui peuvent être néfastes pour la santé.

▶ L'un des objectifs de cette légalisation est de protéger les jeunes consommateurs potentiels…

Y. O. : La jeunesse ne doit pas être exposée au cannabis. Mais le problème, c'est qu'aujourd'hui cette drogue est très commune et très accessible au Canada. Au Colorado (État américain ayant légalisé le cannabis en 2012, ndlr), on a vu une décroissance dans la consommation des jeunes. Simplement parce que les policiers allaient dans les écoles, parlaient des effets avec les éducateurs. La décroissance vient de cette éducation, qui est financée par les licences payées par les vendeurs et producteurs de cannabis.

▶ Pour vous, cette loi permettra de faire avancer les consciences sur la perception négative de la marijuana?

Y. O. : Oui, il y a vraiment peu de données scientifiques qui peuvent prouver aujourd'hui ce qui a été avancé dans le temps sur les problèmes psychologiques liés à la consommation de cette drogue. C'est une drogue douce, qui représente une alternative à l'alcool.

▶ Brian Pallister avait émis l'avis que le délai était trop serré entre l'annonce de la légalisation du cannabis et son application…

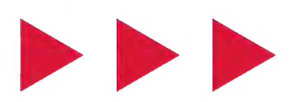
Y. O. : De mon point de vue, chaque jour qui passe sans que le cannabis ne soit légal fait que des milliers de dollars sont en train de supporter la prostitution, la distribution de fentanyl, de cocaïne, et de toutes sortes d'autres drogues. En plus, ça laisse la place aux criminels et au marché noir en général.

Ma seule peur dans toute cette légalisation, c'est si le marché légal ne peut pas faire compétition avec le marché illégal. Il faut savoir qu'en ce moment, le marché noir a réduit ses prix, tranquillement. Sur le marché illégal, le cannabis se vend aujourd'hui à 10 $ le gramme, alors que sur le marché légal, il va de 5,75 à 14 $ le gramme. C'est un prix qui prend en compte le travail de la science pour proposer des produits sains et de qualité.

Les nouveaux visages du CA de la SFM

SOPHIE MOQUIN :

Activités culturelles métisses, s.v.p.!



Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine compte 20 membres depuis le 12 octobre. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Sophie Moquin est convaicue que la consolidation de l'identité métisse passe par des actions culturelles.
photo : Daniel Bahuaud

Résidente de La Broquerie, Sophie Moquin représente la dimension métisse au CA de la Société de la francophonie manitobaine.

« Je suis conseillère à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba depuis un an. L'Union est l'organisme responsable de choisir le représentant métis au CA de la SFM. C'est Guy Savoie, le doyen de l'Union, qui a d'abord proposé que je siège au nouveau CA. La présidente, Paulette Duguay, était du même avis.

« J'ai 23 ans. Je suis jeune et j'ai un désir de voir participer davantage la relève au sein de la francophonie. Je suis heureuse que d'autres jeunes, comme Janique Fortier, Émilie Morier-Roy et Natalie Thiesen, siègent au CA. Je me réjouis aussi qu'on ait des personnes plus âgées, expérimentées et compétentes. »

Sophie Moquin souhaite notamment engager son action au sein du CA de la SFM au niveau d'un enjeu qu'elle estime important, celui de l'identité métisse.

« L'identité métisse, ce sentiment d'appartenance au peuple métis, n'est pas toujours développée chez les jeunes. Nombreux sont ceux, sans doute, qui ne s'identifient aucunement aux Métis. Ils n'ont pas nourri cette identité, même s'ils savent que leurs parents ou grands-parents sont métis. Ils ne prennent pas le pas supplémentaire nécessaire pour dire : *Je suis métis.*

« Pour les intéresser, il faut leur proposer des activités culturelles. Parce que le sentiment d'appartenance passe par la culture. Il y a déjà des activités proposées dans certaines écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. L'Union nationale métisse organise aussi des activités. Mais toutes ces initiatives sont limitées, à comparer à ce que nous pourrions potentiellement développer. Et pas seulement à Winnipeg, mais au rural, voire même pour les Métis de souche francophone qui n'ont jamais appris le français et qui pourraient découvrir leurs racines francophones. Et choisir d'apprendre le mitchif. »



L'avenir rayonnant des panneaux solaires

Hydro Manitoba propose jusqu'à avril 2018 un programme pour inciter ses clients à passer à l'énergie solaire. Une aubaine pour les compagnies d'installation de panneaux solaires comme Solar Manitoba, filiale de Sycamore Energy.


VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Si le Manitoba est l'une des provinces les plus ensoleillées au Canada (1), les Manitobains tardent à en tirer profit pour s'alimenter en électricité. En cause, explique Alex Stuart, vice-président de Sycamore Energy, les tarifs très bas d'Hydro Manitoba.

« On est très en retard comparé à d'autres provinces comme l'Ontario. Parce qu'ici, le prix de l'électricité a été si bas depuis si longtemps. Mais maintenant, on sait bien qu'Hydro Manitoba va devoir augmenter son prix. »

La raison? Les projets pharaoniques de barrages hydroélectriques dans le Nord de la province. La société de la Couronne voulait augmenter ses tarifs de 7,9 % par année. Demande rejetée par la Régie des services publics. L'augmentation, entrée en vigueur en août, a été de 3,36 %. Mais Hydro Manitoba continue d'affirmer qu'une augmentation plus importante de ses prix est nécessaire pour sortir de sa crise financière.

Pour Alex Stuart, les Manitobains avaient jusqu'à présent peu d'intérêt à s'équiper en panneaux solaires, car l'investissement n'était pas assez rentable. Une situation que le programme pilote Énergie solaire d'Hydro Manitoba, lancé en avril 2016, est venu changer. Il propose une remise d'un dollar par watt.

« Une partie de nos clients a profité de cette remise pour investir dans l'énergie solaire. Ils investissent une fois, et ce système produira de l'électricité pour les prochaines 30 années. »

Les personnes qui souscrivent au programme voient d'abord leurs besoins en électricité évalués par Hydro Manitoba. Elles font ensuite appel à une compagnie qui s'occupe d'installer les panneaux solaires photovoltaïques, sur un toit ou au sol.

« Le système installé est connecté au panneau à disjoncteurs et fonctionne automatiquement. C'est une bonne chose. Auparavant vous deviez stocker l'énergie dans votre maison ou votre magasin, et ce n'est plus à faire. La plupart de nos clients obtient 50 % de leur électricité annuelle avec une installation solaire sur un toit. »

Et s'il pleut, s'il neige, ou s'il fait tout simplement gris?

« On appelle ces situations une perte du système. Quand nous faisons nos prévisions, nous prenons ces données en compte. Nous nous attendons à perdre une partie de l'électricité à cause de la neige, de la poussière, des jours gris. » Alex Stuart ajoute que les panneaux tombent peu souvent en panne – une moyenne d'une heure par an.

La majorité de ses clients serait des agriculteurs, qui installent ces panneaux sur leur ferme.

Eric Souque travaille comme spécialiste marketing pour le programme Éconergique (*Power Smart* en anglais, ndlr) d'Hydro Manitoba, qui vise la réduction d'électricité pour particuliers et commerçants.

Il précise qu'avant la remise proposée actuellement, il n'y avait qu'une vingtaine d'installations connectées au réseau de la société. Le prix d'une installation solaire se chiffrait à 3 ou 4 dollars par watt.

« Depuis le début du programme, nous avons reçu 532 candidatures. 469 ont été approuvées. Et 153 installations ont été complétées et les propriétaires ont reçu la remise. »

Ce qui se passera au terme du programme pilote, en avril prochain, est encore incertain. D'après Eric Souque, les activités d'Éconergie pourraient passer à une nouvelle agence gouvernementale, la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba (*Efficiency Manitoba* en anglais, ndlr).

De son côté, Alex Stuart ne s'en inquiète pas ; le futur est prometteur pour les compagnies comme la sienne.

« Nous sommes à l'aube des installations de panneaux solaires. L'exemple que je donne aux gens, c'est que si quelqu'un vous avait dit il y a 15 ans que tout le monde aurait un téléphone intelligent, vous l'auriez pris pour un fou. D'ici 15 ans, les panneaux solaires seront partout. Le prix des panneaux solaires a baissé, celui de l'électricité fournie par Hydro Manitoba va augmenter. Donc oui, je suis optimiste.»

(1) Winnipeg est la deuxième ville qui bénéficie du plus grand nombre d'heures de soleil par an : 2 353 heures en moyenne entre 1981 et 2010, d'après les résultats d'une étude gouvernementale.


Alex Stuart devant les panneaux solaires inaugurés en octobre 2017 à FortWhyte Alive. Il s'agit de l'installation la plus importante à Winnipeg.

photo : Valentin Cueff

Dites oui au plan du Manitoba

Ottawa veut imposer au Manitoba son plan de taxe sur le carbone élevée.
Nous avons un meilleur plan.

Dites oui à notre plan du Manitoba

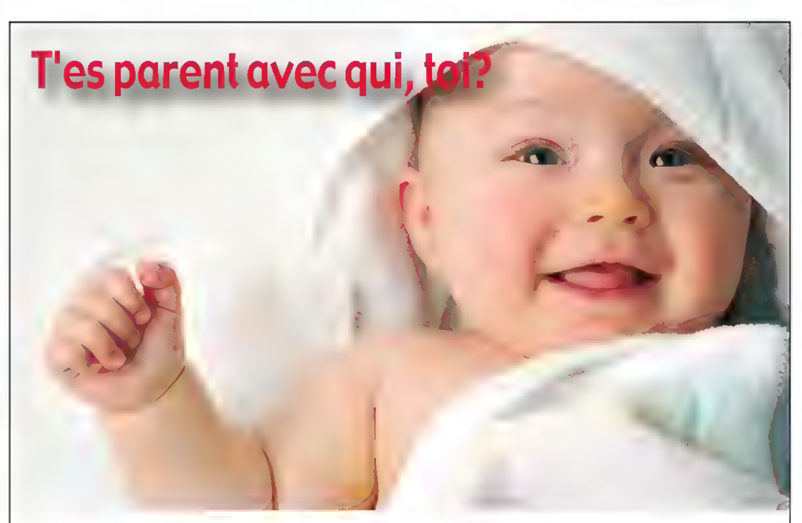
Notre plan réduit davantage la pollution par le carbone que le plan d'Ottawa.
Il coûte moins cher pour vous.
Le plan de taxe sur le carbone élevée d'Ottawa est mauvais pour le Manitoba.

Notre plan du Manitoba :

- coûte moins cher
- reconnaît les énormes investissements du Manitoba en hydroélectricité
- protège mieux notre environnement
- fait croître notre économie

Quel est le plan qui a le plus de sens pour vous?
Consultez le site **manitoba.ca/index.fr.html**
et faites votre choix aujourd'hui!

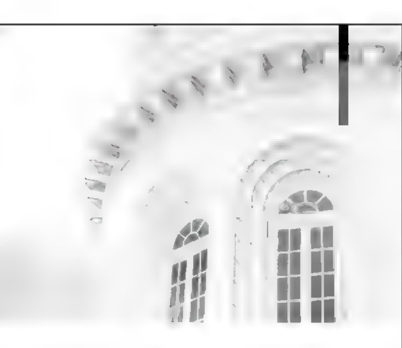




Un service offert aux parents **abonnés** du journal *La Liberté*.
Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse courriel suivante : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**
Renseignements : 204 237–4823

LA LIBERTÉ
Depuis 1913





APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur ou coordonnatrice 1er responsable du Service d'animation culturelle (SAC)

Responsabilités :

- Être responsable de la réalisation d'une programmation socioculturelle liée à la vie étudiante en fonction des besoins des étudiants et étudiantes;
- Être à l'affut des tendances et des pratiques exemplaires du domaine de l'animation culturelle dans le contexte postsecondaire;
- Être responsable de la réalisation des activités de la Rentrée et de la réception annuelle des diplômés;
- Gérer des évènements spéciaux;
- Gérer la collection permanente d'œuvres d'art de l'Université;
- Coordonner la location et l'utilisation d'installations;
- Agir à titre de liaison officielle entre l'Université et l'Association étudiante;
- Superviser les ressources humaines affectées au secteur culturel;
- Appuyer la gestion des budgets.

Qualifications recherchées :

- Diplôme universitaire ou l'équivalence en expérience et formation;
- Expérience dans le domaine d'animation culturelle et d'activités socioculturelles;
- Minimum de cinq ans d'expérience de travail dans le service à la clientèle et l'évènementiel;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Bonne connaissance du milieu artistique et culturel serait un atout;
- Détenir un permis de conduire.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 novembre 2017 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Surveillez les animaux sauvages



Les collisions avec des animaux sauvages sont plus fréquentes à l'automne. Suivez les conseils suivants pour minimiser votre risque de collision avec un animal sauvage.

Ralentissez Ralentissez si vous voyez des panneaux de passage faunique, même si vous devez rouler moins vite que la vitesse permise.

Utilisez vos feux de route Les animaux sauvages sont plus actifs entre le crépuscule et l'aube. La nuit, utilisez vos feux de route en toute sécurité et recherchez les yeux d'animaux qui brillent dans le noir.

Soyez vigilant Demandez à vos passagers de vous aider à balayer la bordure de route. Les chevreuils se déplacent souvent en groupe. Si vous en voyez un, soyez vigilant, car d'autres peuvent être aux alentours.



Société d'assurance publique du Manitoba

Visitez notre site Web pour obtenir d'autres conseils sur la conduite et apprendre comment réduire les risques d'accidents sur les routes du Manitoba.

mpi.mb.ca

CULTUREL

▶ **Une série en BD sur la francophonie du continent**

Riel, le lien entre les francos d'Amérique

Pour Jocelyn Jalette, bédéiste de Joliette, au Québec, pas besoin d'être métis, ou manitobain, ou encore francophone en milieu minoritaire pour apprécier le combat, le triomphe et la tragédie de Louis Riel. Et voici pourquoi.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



« Toute la francophonie nord-américaine est liée ». Le bédéiste québécois Jocelyn Jalette a rendu hommage à Louis Riel en visitant, le 8 novembre dernier, la tombe du Père du Manitoba. Riel a été pendu le 16 novembre 1885.

photo : Daniel Bahuaud

Dans *La République assassinée des Métis*, la bande dessinée de Jocelyn Jalette qui vient tout juste d'être publiée aux Éditions du Phoenix (1), des personnages fictifs côtoient Louis Riel et Gabriel Dumont, mais aussi les politiciens Louis-Hippolyte Lafontaine, Louis-Joseph Papineau et Honoré Mercier.

Une palette de personnages pour mieux placer la résistance des Métis dans un contexte francophone plus large, comme le souligne l'auteur de 47 ans :

« Les liens sont étroits entre la résistance des Métis, Louis Riel et les francophones du Québec. Surtout quand on se rappelle que la lutte pour assurer un statut d'égalité entre le français, l'anglais, et les cultures francophone et anglophone, c'est l'affaire de tous les francophones. »

Motivation supplémentaire du bédéiste : le lien bien réel entre Riel et sa région natale. « L'ancêtre Jean-Baptiste Riel s'est établi au tout début du 18e siècle sur l'île Dupas, non loin de Joliette. Son descendant, Jean-Louis Riel, a participé à plusieurs assemblées des patriotes dans les années 1830. Et bien sûr, on connaît Louis Riel, le fils de Jean-Louis. Dans ma région, on peut trouver deux monuments dédiés à Riel, notamment sur l'île Dupas.

« Riel aurait pu visiter Joliette, à l'époque où il étudiait à Montréal. Il passait ses étés à Terrebonne, chez Virginie Jobin, la veuve de Marc Masson, le premier millionnaire canadien-français. De ce fait, j'ai pris l'idée que Virginie Jobin était la mécène de mes personnages fictifs : David Gérald, d'origine haïtienne, Thomas Dubrûlé, un Acadien et François-Marie de la Galette, un bourgeois de Québec. Virginie Jobin leur présente Louis Riel. »

C'est ainsi que ces jeunes gens accompagnent Riel à la Colonie de la Rivière-Rouge. Ils assistent à la création du gouvernement provisoire, la naissance du Manitoba et la résistance au Nord-Ouest de 1885. Ils font également la connaissance de Julie Dumont, une nièce fictive de Gabriel Dumont.

Jocelyn Jalette poursuit son propos : « Cette brochette de personnages très différents sert à rappeler que toute la francophonie nord-américaine est liée. C'est tout le point de *La République assassinée des Métis*. Je suis très conscient que je ne suis pas le premier à dépeindre Louis Riel en BD.

« J'affectionne beaucoup ***Louis Riel l'insurgé*** de Chester Brown. C'est un classique. Je connais bien ***Louis Riel, le père du Manitoba*** de Zoran et Toufik et j'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt ***Riel, patriote*** de Robert Freynet. Je ne vois aucun intérêt à reprendre tout cet excellent travail. Ce que j'affirme, c'est que le combat et les aspirations de Riel sont ceux des Acadiens, des Québécois, des Haïtiens, sans oublier les francophones aux États-Unis. »

La République assassinée des Métis est le quatrième tome d'une série de cinq bandes dessinées qui, une fois complétée, couvrira l'histoire de la francophonie nord-américaine de Jacques Cartier à notre temps. « ***Les Patriotes***, le troisième tome, a déjà été publié. Je travaille présentement au cinquième volume de la série, ***Le vingtième siècle***. »

Côté visuel, Jocelyn Jalette s'inscrit dans la tradition de l'école franco-belge. « Je suis un héritier d'Hergé. J'emploie une ligne claire dépouillée, qui peut rappeler les aventures de Tintin. Bien que mon humour soit largement influencé par celui de René Goscinny, le père d'Astérix. »

Pour bien alimenter ses dessins, le bédéiste a effectué un voyage au Manitoba en 2012. « J'ai visité beaucoup de musées, sans parler du Centre du patrimoine. J'ai visité plusieurs lieux à Winnipeg et à Selkirk. En faisant des présentations sur la bande dessinée dans des écoles françaises et d'immersion, j'en ai profité pour m'imprégner de la topographie des plaines. Rien de mieux que de passer du temps sur le terrain pour bien représenter un milieu géographique, et une époque historique. »

(1) *La République assassinée des Métis* est disponible aux Éditions du Phoenix : www.editionsduphoenix.com

L'Église catholique marque ses 200 ans dans l'Ouest

Pour le plus grand bien de Morberg House

L'Archidiocèse de Saint-Boniface organise un concert-bénéfice pour Morberg House le 16 novembre, avec en vedette le chanteur folk québécois Paul Piché (1). L'unique maison pour sans-abri de Saint-Boniface sert de modèle partout au Canada.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Depuis la mise sur pied de St. Boniface Street Links en 2015, le quartier de Saint-Boniface a répondu à l'appel à l'aide de ses responsables. Ainsi l'Archidiocèse de Saint-Boniface a organisé l'évènement en guise de lancement des célébrations des 200 ans de l'arrivée de missionnaires catholiques dans l'Ouest.

Léo Dufault est le producteur de la soirée. « La messe, c'est très bien, mais la Cathédrale a aussi une vocation sociale dans la communauté. C'est pour ça que j'ai proposé à Mgr LeGatt de faire le concert dans la Cathédrale. Il a immédiatement accepté. »

À l'affiche : le chanteur folk québécois Paul Piché, longtemps engagé dans la lutte pour la justice sociale, ainsi qu'un trio local, les Sœurs Bado.

Léo Dufault poursuit : « Le spectacle ne sera pas religieux. En voyant l'affiche avec les Sœurs Bado, des gens pensent que ce sont des religieuses. Mais ce sont des sœurs biologiques originaires de Côte d'Ivoire qui chantent du *gospel!* »

« Les billets sont gratuits, mais les places sont limitées. À un moment donné, on demandera : *Un spectacle comme ça, ça vaut quelque chose?* Et on fera la quête. Chaque dollar ira directement à Morberg House. Ce sont ces gens-là les vrais héros de la soirée. »

St. Boniface Street Links offre trois programmes. Le premier, subventionné par le gouvernement fédéral, vise à fournir aux personnes démunies des logements individuels. Des deux autres programmes, l'un offre du soutien aux personnes de la communauté dans le besoin, et l'autre gère Morberg House. Ces deux types d'aide ne sont pas directement subventionnés, à part de faibles sommes émanant du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, octroyées chaque mois en fonction du nombre de résidents.

Marion Willis, la fondatrice et directrice de St. Boniface Street Links, précise : « Morberg House existe grâce à la générosité de la communauté : les commerces, les individus, les organismes. Nous luttons constamment côté finances, puisque Morberg House n'est pas subventionnée. »

Morberg House, qui héberge actuellement 15 personnes, dépend pour son bon fonctionnement des dons de la communauté. Par exemple, l'épicerie NoFrills sur la Goulet fait don de produits alimentaires. « Si on avait à acheter de la nourriture pour les résidents, ça coûterait 150 000 $ par année. »

Morberg House affiche un taux de succès remarquable : sur plus de 70 personnes qui ont déjà été prises en charge, seules trois sont retournées dans la rue. Après environ deux mois dans le logement de transition, soutenus par des travailleurs sociaux et des spécialistes en santé mentale et en dépendances, la plupart des résidents ne sont plus dépendants.



Marion Willis, la fondatrice et directrice de St. Boniface Street Links.

photo : Gavin Boutroy

Marion Willis souligne que bien plus de 200 personnes sont dans la rue à Saint-Boniface, un des quartiers de Winnipeg les moins bien desservis en termes de soutien aux sans-abri.

« Beaucoup de sans-abri cherchent à quitter le centre-ville, la violence, les gangs, la drogue qui y règnent. Ils cherchent tout simplement à se sentir en sécurité. On assiste donc à un exode vers les quartiers résidentiels. Et Saint-Boniface, c'est le quartier parfait, puisqu'ils peuvent vivre aux abords des rivières. »

(1) Le concert débute à 19 h 30 à la Cathédrale.

▶ La musicalité du franglais au Cercle Molière

Qu'est-ce qui nous pousse à partir?

La comédienne franco-manitobaine Marie-Ève Fontaine sera à l'affiche de la pièce *Dehors*, présentée au Théâtre Cercle Molière du 23 novembre au 9 décembre (1). Elle raconte comment son personnage reflète des éléments de son propre parcours.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca



Dans la pièce de théâtre Dehors, Marie-Ève Fontaine incarne Virginie, une habitante d'un petit village qui ne songe qu'à le quitter. À l'arrière-plan, Patrick Hivon.

photo : Gracieuseté Maxime Côté

Au cœur de *Dehors*, un retour aux sources. Celui d'Arnaud, qui a quitté la ferme familiale pour devenir correspondant de guerre, et qui revient sur ses terres natales après 14 ans d'absence.

Marie-Ève Fontaine est familière de ce clivage intérieur, entre là d'où on vient et là où on choisit de s'installer. Partie à Ottawa étudier le théâtre, elle s'est jointe à la distribution de la pièce au printemps 2016.

Ce qui l'a attirée, dans *Dehors*? Peut-être le fait de venir d'une communauté francophone en milieu minoritaire, qui en constitue le décor non-avoué. « C'est un texte qui a été écrit par un auteur fransaskois, Gilles Poulin-Denis. On s'était déjà croisés dans des évènements, et on a en commun d'être des francophones de l'Ouest. Et quelque chose qui nous vient naturellement, c'est le franglais.

« C'est comme une petite langue en soi, qu'on parle quand on n'est pas dans des situations officielles. Deux personnages dans sa pièce parlent comme ça. Elle se déroule dans un petit village qu'on soupçonne être dans l'Ouest canadien. Un lieu où, de toute évidence, le français est en déclin ou minoritaire. »

La première a eu lieu à Montréal, au Théâtre d'Aujourd'hui, en février 2017. Au Québec, se souvient Marie-Ève Fontaine, la pièce a connu un succès mitigé. La langue hybride en serait l'une des causes.

« Quand on l'a jouée à Montréal, le public était un peu partagé. Je pense que beaucoup de gens ne comprenaient pas le franglais ou son contexte, sa signification. Quand on est arrivés à Ottawa, le public a réagi comme si on était des rockstars. Les gens ont pleuré, ont ri, ont crié, comme si tout à coup la pièce avait pris tout son sens. Ça nous a confirmé qu'on tenait un show. Je pense que les gens aiment se reconnaître là-dedans : *Moi aussi, je viens d'un petit village.* »

L'équipe a joué la pièce pendant une semaine au Centre national des arts, à Ottawa. Winnipeg est le troisième, et probablement le dernier, arrêt de la pièce. L'admiratrice de Joël Pommerat et Robert Lepage assure avoir hâte de la présenter au Manitoba.

« Mon personnage, Virginie, vit dans ce village et elle veut à tout prix partir de là. C'est vraiment l'fun comme personnage. C'est comme un oiseau-mouche qui se promène, elle est légère, rapide, elle dit plein de choses en même temps et elle aime la vie. En même temps, elle hait son village. »

Un personnage à contre-courant de ceux qu'elle a l'habitude de jouer. « Je trouve le personnage intéressant parce qu'on me demande souvent de jouer des rôles plus lourds, très dramatiques. Donc là, jouer une jeune fille qui parle franglais et qui aime jouer dans la nature, je me suis dit que ce serait cool. »

L'histoire d'une jeune fille de l'Ouest canadien qui rêve d'ailleurs trouve écho dans sa propre vie. Elle explique avoir mis d'elle-même dans ce rôle :

« Elle me ressemble un peu. On cherchait un jeu réaliste et pas caricaturé. Et le franglais, je sais bien le parler. Il y a une musicalité dans cette langue qui n'est pas juste la somme de ses parties. J'ai un peu une relation amour/haine avec ça, parce que comme francophones minoritaires notre lutte est de maintenir le français, de bien le parler. Puis en même temps, on prend plaisir à parler anglais.

« Dans la pièce, on parle beaucoup du territoire, de partir ou de rester. Pour moi c'était pertinent, parce que j'aime là d'où je viens, mais je suis partie. Qu'est-ce qui nous pousse à partir, ou à revenir? Contrairement à cette fille-là, je suis partie et je m'ennuie de ma ville d'origine. »

Elle note par ailleurs la dimension pancanadienne de la pièce :

« C'est une des rares productions où tu vas voir un casting aussi divers. Il y a la volonté d'avoir une équipe mélangée : il y a trois comédiens québécois, moi qui suis franco-manitobaine, un Franco-Ontarien et un Acadien. Il y a cette volonté de s'ouvrir les uns aux autres. »

L'actrice en tire aujourd'hui une expérience forte, autant du point de vue personnel que professionnel.

« Pour moi ça a été un projet super important. J'ai joué dans beaucoup de productions locales. Celui-ci, c'est un projet d'envergure nationale. Jouer au Théâtre d'Aujourd'hui, c'est comme un honneur. Ça m'a donné du vent dans les voiles et ça m'a permis de jouer avec des personnes d'expérience, parfois avec plus de 40 ans de métier. »

(1) *Dehors* est une collaboration des Productions Hôtel-Motel et du Théâtre Cercle Molière. La pièce a été écrite par Gilles Poulin-Denis et mise en scène par Philippe Ducros.



SAISON **2017–2018**

Dehors

De Gilles Poulin-Denis

À l'annonce du décès de son père, Arnaud revient à la ferme familiale après 14 ans sur le terrain en tant que correspondant de guerre. Là, Arnaud doit se confronter à ce qu'il a abandonné : sa terre, ses souvenirs et son frère, Armand, qui l'accueille carabine en main et ne veut rien savoir. Comme toute histoire de famille, c'est compliqué. Peut-être les derniers vœux du père adouciront la violence des retrouvailles. Peut-être la fratrie s'en sortira-t-elle indemne, à moins que…

Quels autres secrets renferment les bois qui entourent la ferme familiale ? Qui est cette adolescente mystérieuse? Et câline, d'où proviennent ces aboiements constants !?

Dans une ambiance qui pourrait rappeler les prairies manitobaines, ce nouveau texte du Fransaskois Gilles Poulin-Denis renferme une dramaturgie qui relève de l'intrigue et parfois du mystique. Cette pièce présentée en collaboration avec Les productions Hôtel-Motel (Mtl) a déjà reçu les ovations du public à Montréal et à Ottawa. Quel accueil lui réserverez-vous?

DU 23 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2017

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT AU
204-233-8053
CERCLEMOLIERE.COM
et disponibles à la porte

UNE COLLABORATION DES
Productions Hôtel-Motel et du Théâtre Cercle Molière

MISE EN SCÈNE DE
Philippe Ducros

AVEC
Robin-Joël Cool
Jean Marc Dalpé
Marie-Ève Fontaine
Patrick Hivon
Isabelle Roy
Richard Thériault
Interprétation alternée de l'enfant par Marcel Connelly et Élya Lavoie

COMMANDITAIRE DE SAISON


COMMANDITAIRE PRINCIPAL


PARTENAIRE MÉDIA


STELLA'S
AU CCFM
10% de rabais sur votre souper à Stella's au CCFM sur présentation du billet le soir de la pièce

Calendrier de la saison 2017-2018

PIÈCE 2
Dehors
DU 23 NOV. AU 9 DÉC. 2017

Première	23 NOV	20h
Vendredi 1	24 NOV	20h
Samedi 1	25 NOV	20h
Mardi 1	28 NOV	19h30
Mercredi 1	29 NOV	19h30
Jeudi 2	30 NOV	19h
Vendredi 2	1ER DÉC	20h
Samedi matinée	2 DÉC	14h
Samedi 2	2 DÉC	20h
Mardi 2	5 DÉC	19h30
Mercredi 2	6 DÉC	19h30
Jeudi 3	7 DÉC	19h
Vendredi 3	8 DÉC	20h
Dernière	9 DÉC	20h

PIÈCE 3
Tubby et Nottubby : *tempus extraordinarius*
DU 11 AU 27 JANVIER 2018

Première	11 JAN	20h
Vendredi 1	12 JAN	20h
Samedi 1	13 JAN	20h
Mercredi 1	17 JAN	19h30
Jeudi 2	18 JAN	19h
Vendredi 2	19 JAN	20h
Samedi matinée	20 JAN	14h
Samedi 2	20 JAN	20h
Mercredi 2	24 JAN	19h30
Jeudi 3	25 JAN	19h
Vendredi 3	26 JAN	20h
Dernière	27 JAN	20h

PIÈCE 4
Les allogènes
DU 1ER AU 17 MARS 2018

Première	1ER MARS	20h
Vendredi 1	2 MARS	20h
Samedi 1	3 MARS	20h
Mardi 1	6 MARS	19h30
Mercredi 1	7 MARS	19h30
Jeudi 2	8 MARS	19h
Vendredi 2	9 MARS	20h
Samedi matinée	10 MARS	14h
Samedi 2	10 MARS	20h
Mardi 2	13 MARS	19h30
Mercredi 2	14 MARS	19h30
Jeudi 3	15 MARS	19h
Vendredi 3	16 MARS	20h
Dernière	17 MARS	20h

HORS-SÉRIE
Le Wild West Show *de Gabriel Dumont*
À LA SALLE PAULINE-BOUTAL DU CCFM

Samedi Représentation en Français	17 FÉV	19h30
Dimanche Représentation en Anglais	18 FÉV	19h30
Lundi Représentation en Français	19 FÉV	19h30

SPECTACLE TOUT PUBLIC
Avant l'archipel
14 AVRIL 2018
19h30

MC2
Marathon de création
31 MAI 2018
19h30

ENGLISH SUBTITLES AVAILABLE ON OPENING AND CLOSING NIGHTS, WEDNESDAY & SATURDAY EVENING PERFORMANCES









Hiromi Omura campe un personnage controversé

« Je suis née pour jouer Mme Butterfly »

Soprano originaire de Tokyo, désormais domiciliée à Paris, Hiromi Omura a incarné Mme Butterfly 100 fois dans 12 pays. Sa 101e représentation aura lieu à Winnipeg (1). Dans cet entretien avec *La Liberté*, l'artiste partage sa perspective sur son personnage, sur les accusations de colonialisme et sur Puccini, le compositeur.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La première fois que Hiromi Omura est entrée dans la peau de Cio-Cio-San – Mme Butterfly –, c'était en 2004 avec l'Opéra de Lille, en France.

« La production était très, très abstraite. Le metteur en scène, Jean-François Sivadier, avait choisi de ne pas offrir le moindre cadre japonais. Il n'y avait pas un seul kimono, aucun cerisier. En fait, sur la scène, il n'y avait que des chaises!

« Le but était de présenter un drame psychologique, dénudé de toute connotation japonaise ou orientale, pour mettre en valeur l'universalisme du grand opéra de Giacomo Puccini. On n'était plus en 1904, l'année de la première production de ***Mme Butterfly***. On n'était plus au Japon, à une époque teintée de colonialisme occidental. On était dans un monde d'émotions. »

C'est grâce à l'approche de Jean-François Sivadier que Hiromi Omura a pu véritablement comprendre Cio-Cio-San. « L'expérience était exigeante, mais profondément bénéfique. Il fallait découvrir les émotions pour chaque scène, et ensuite trouver la bonne couleur de voix, les bons gestes et les bonnes expressions du visage pour les communiquer. »

Qui donc est cette Mme Butterfly? « Cio-Cio-San n'est pas du tout mise en scène comme la poupée japonaise stéréotypée par un occidental à la mentalité colonisatrice. Puccini a beau avoir été italien, il a côtoyé des Japonais, entre autres l'épouse de l'ambassadeur du Japon en Italie. C'est elle qui lui a fait connaître quelques airs japonais, qu'on peut entendre dans l'opéra. Puccini s'est aussi imprégné des coutumes et de la culture japonaise. Mme Butterfly n'est pas un ouvrage imbu d'orientalisme facile ou stéréotypé. Je ne vois pas dans cet opéra une tentative d'appropriation culturelle. Mais plutôt une exploration culturelle, une tentative de comprendre une mentalité différente.

« Avant tout, Puccini voulait présenter une femme intelligente et raffinée, de famille noble, qui a beaucoup plus de force de caractère que les apparences ne le laissent croire. Cio-Cio-San a beau sembler fragile, ou être la victime d'un séducteur américain, elle a une dignité et se montre très courageuse. Pour faire vivre sa famille après le décès de son père, elle pratique le métier de geisha. Mais elle n'est pas une courtisane.

« Alors que tout le monde autour d'elle croit que Pinkerton le séducteur ne reviendra jamais, elle lui reste fidèle. Elle continue de croire, avec beaucoup de foi et de conviction intérieure, qu'il reviendra. Cio-Cio-San a tort, bien sûr, mais elle est honnête avec elle-même. Elle respecte ses émotions. Ça prend du courage. Et de la vitalité. Quand je joue ce rôle, je pense aux gens qui vivent leur vie de toutes leurs forces, malgré les obstacles, les épreuves. Pas besoin d'être japonaise pour se comporter ainsi, ou encore pour comprendre les Mme Butterfly de ce monde. »

Et Pinkerton, alors?

« C'est un salaud. Et ceux qui croient que Puccini se croyait supérieur aux Japonais devraient se rappeler que personne n'a de l'empathie pour Pinkerton. »

À Winnipeg, pour l'Opéra du Manitoba, Hiromi Omura jouera Mme Butterfly en kimono.

« Je suis à l'aise dans ce vêtement. Je suis issue d'une famille très traditionnelle. Nous avions un grand jardin, avec des bassins remplis de poissons dorés. Je me promenais souvent en kimono, parce que ma grand-mère maternelle dirigeait une école de fabrication de kimono. Je crois que je suis née pour jouer Mme Butterfly. Et je crois qu'on peut présenter cet opéra "à la japonaise" sans pour autant insulter les Japonais ou la culture japonaise. D'ailleurs, je rentre de Tokyo, où j'ai joué Cio-Cio-San dans une production très traditionnelle.

« Cela dit, il faut faire attention. Le piège, c'est de se préoccuper du décor, du cadre. *Mme Butterfly* ne se réduit pas à un festin pour les yeux et les oreilles. C'est un drame touchant, universel et profond. »

Hiromi Omura : « En 2014, j'ai joué Mme Butterfly à l'extérieur, sur une plateforme érigée dans le port de Sydney, en Australie. Cio-Cio-San était tatouée, et portait des shorts, avec un drapeau américain sur son *tank top*. »

photo : Daniel Bahuaud

(1) Mme Butterfly sera présenté le 18 novembre à 19 h 30, le 21 novembre à 19 h et le 24 novembre à 19 h 30 à la Salle du Centenaire du Manitoba, au 555, rue Main à Winnipeg. Billets : 204-957-7842.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

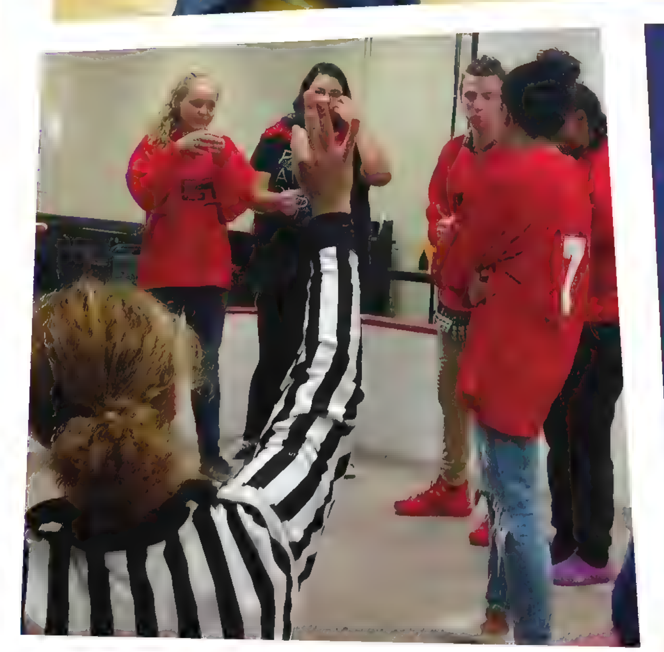


Des jeunes bien outillés pour la nouvelle saison de la LISTE

Improvisation – Programmation – Francophonie







Ils étaient 29 élèves de la 7e à la 12e année des Écoles Pointe-des-Chênes, Jours de Plaine, la Source, du Collège Louis-Riel, du Centre scolaire Léo-Rémillard et de l'École communautaire Aurèle-Lemoine réunis à l'École Roméo-Dallaire pour une fin de semaine d'improvisation. Animé par Jérémie Gosselin, Renaud Doucet, Micheline Marchildon et Roger Durand, ce camp tenu les 20 et 21 octobre a permis aux jeunes comédiens d'être bien outillés pour la nouvelle saison de la LISTE. Pendant la soirée de clôture du camp, les jeunes ont pu mettre en pratique ce qu'ils ont appris devant un public.









Mégane Chaput,
2e année,
École Roméo-Dallaire

« À mon école j'apprends plein de choses. On apprend à lire et à écrire sans fautes. C'est important parce que si on veut avoir un travail, on doit écrire sans fautes. En classe, j'aime quand on fait des mathématiques. On apprend les régularités. On peut les faire avec presque tout. »

Célébrons nos succès!



Les conseillers d'orientation du Collège Louis-Riel invitent les élèves du secondaire et leurs parents et tuteurs à la Soirée postsecondaire, jeudi 16 novembre à 19 h. À cette occasion, les jeunes pourront explorer différentes possibilités postsecondaires et rencontrer des représentants de plusieurs établissements postsecondaires, dont les universités de Saint-Boniface, de Winnipeg et du Manitoba, les collèges Booth et Red River, ainsi que des représentants d'Apprentissage Manitoba et de la Northwest Law Enforcement Academy.

Élizabeth Whitaker-Jacques et Gilles Labossière.

Lumière sur l'École régionale Notre-Dame

Les formations aux métiers ouvrent bien des perspectives aux élèves

Métiers – Formation – Habiletés



Janelle Girouard et Nicole Delaquis travaillent sur divers projets et développent de nombreuses compétences en cours d'infographie et imprimerie.

L'École régionale Notre-Dame a la particularité d'avoir un pavillon élémentaire et un pavillon secondaire séparés par une route. C'est aussi la seule école de la DSFM à proposer un programme d'infographie et d'imprimerie à ses élèves.

Janelle Girouard, en 12e année, suit cette formation depuis la 8e année. « J'ai choisi de prendre ce cours parce que j'ai pensé que ça me donnerait plus d'opportunités d'emploi. J'ai du mal à rester assise. Alors j'aime cette classe, parce qu'on travaille avec l'ordinateur et qu'on fait aussi beaucoup de travail manuel avec les machines. C'est le type de métier que je pense faire plus tard. »

> *« J'aime cette classe, parce qu'on travaille avec l'ordinateur et qu'on fait aussi beaucoup de travail manuel avec les machines »*
>
> Janelle Girouard, 12e année.

Sa camarade Nicole Delaquis, en 11e année, a rejoint la formation il y a deux ans. « J'aime faire des arts, et ce cours me permet d'être créative. Je travaille beaucoup avec Photoshop, InDesign et Illustrator. Maintenant, je peux transformer les visages des gens, changer la couleur des yeux ou faire disparaître des taches de rousseur. J'ai appris beaucoup. »

Bien qu'il n'ait démarré officiellement qu'en avril, le programme d'infographie, enseigné aux élèves de la 9e à la 12e année par Valérie Talbot, fonctionne depuis trois ans. « L'entreprise Tec Création faisait de l'impression à l'école depuis des années. Il a donc été facile de créer un programme en partenariat avec le Manitoba Institute of Trades and Technology (MITT) pour que tous les élèves puissent y participer en recevant des crédits. »

Le cours d'infographie et imprimerie est à présent obligatoire pour les élèves de 9e et de 10e années. « Les élèves apprennent à utiliser les logiciels d'Adobe et Gimp pour l'animation. Ils travaillent sur des ordinateurs Macintosh et peuvent fabriquer des livres, de la création jusqu'à la reliure. Tout ça peut être utile dans la vie de tous les jours. »

Les élèves travaillent sur des projets de clients de la communauté ou des environs. « Ils ont des projets professionnels et montrent beaucoup de compétences pour le marché du travail. Chaque année, ils font l'annuaire et les agendas de l'école. Nous avons aussi réalisé des trousses pour la DSFM, des livres pour des clients et des logos pour des compagnies, ainsi que des affiches pour nous et pour d'autres écoles. Les élèves sont fiers de voir le fruit de leur travail. »

L'École régionale Notre-Dame propose également des formations dans le travail des métaux, du bois, et en électricité. Agnès Grift enseigne le cours théorique de soudure. « Ce programme a été mis en place parce qu'il y avait une demande de la part des familles. On voyait un manque et on voulait donner à nos élèves l'occasion d'explorer plusieurs carrières, avec une partie théorique et une partie pratique. Il y a un manque d'ouvriers, surtout à la campagne, alors c'est bien d'ouvrir ces portes à nos jeunes. »

Après avoir essayé un cours à l'école, certains élèves se découvrent des vocations. « Il y en a qui ne s'imaginaient pas du tout dans les métiers. Puis ils voient que c'est en fait une possibilité. Une fois dans le cours, ils sont fiers de leurs projets et de leurs accomplissements. Ce programme développe la confiance tout en répondant à un besoin et en ouvrant des opportunités pour les élèves. »

Benjamin Grift, en 10e année, souhaite travailler dans la construction. « Je veux suivre les traces de mon père. J'ai suivi un cours pour créer ma propre entreprise l'année passée. J'étudie l'électricité et la charpenterie, et je veux continuer dans le futur. Faire ces cours en secondaire me met en avance pour la suite. Je pense que ce sera plus facile pour moi de comprendre quand je serai au postsecondaire. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 16 novembre,
Match de la LISTE
à l'École Pointe-des-Chênes,
visiteur École La Source.

Le 21 novembre
Match de la LISTE
à l'École communautaire Aurèle-Lemoine,
visiteur Centre scolaire Léo-Rémillard 2.

Du 24 au 26 novembre
Camp JMCA Exécutif,
au Camp Moose Lake.

Du 27 au 29 novembre
Camp Anacrouse
au Camp Moose Lake,
souper communautaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 29 novembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

SUDOKU

PROBLÈME N° 577

								6
	4	1		6	5			
		3		8			9	
	9				7		2	
	7	8						
			8	4				
8	2				9			
			7			5		
			3				1	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

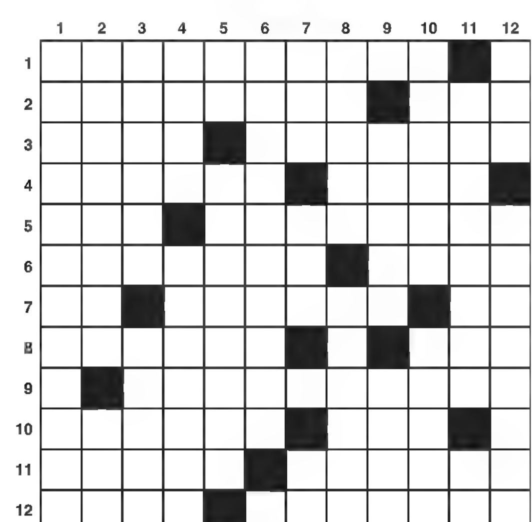
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 576

3	6	2	9	1	5	4	7	8
1	8	9	7	4	6	3	2	5
4	7	5	3	2	8	9	6	1
2	3	1	4	7	9	5	8	6
8	9	4	6	5	1	2	3	7
7	5	6	2	8	3	1	9	4
5	4	3	8	9	7	6	1	2
6	2	8	1	3	4	7	5	9
9	1	7	5	6	2	8	4	3

MOTS CROISÉS





HORIZONTALEMENT

1- Dresser l'un sur l'autre.
2- Division d'un livre. – Mèche de cheveux rebelle.
3- Jeune daim. – Voitures hippomobiles.
4- Incapacité pathologique de lire. – Plante.
5- Réputation. – Cafés.
6- Entrelacent. – Prince troyen.
7- De même. – Chaleur extrême. – Indéfini.
8- Archéologue français (1761-1839). – Aptitude.
9- Téméraire.
10- Marque utilisée pour noter un passage douteux dans les anciens manuscrits (pl.). – Imitation d'objets précieux.
11- Renouvelas une obligation. – Affaiblir un texte en le développant à l'excès.
12- Capucins. – Plaide pour.

VERTICALEMENT

1- Spécimens représentatifs.
2- Cicatrice cutanée formant un bourrelet fibreux souvent douloureux. – Serpent.
3- Appartements des femmes. – Grains de beauté.
4- Pointe de la langue. – Grisas.
5- Interjection. – Corbeilles-d'argent.
6- Bouleverseras.
7- Aurochs. – Abréviation religieuse. – Préposition.
8- Infraction. – Se dit d'un mode de vie de perpétuelle union avec Dieu.
9- Aller çà et là. – Dieu des Vents.
10- Étendue de pays. – Pas un.
11- Bergers. – Édouard Desjardins.
12- Revêtu, porté. – Odeurs agréables.

RÉPONSES DU N° 945



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	H	A	L	A	S	S	E	R	■	V
2	C	H	E	V	A	L	E	T	S	■	N	A
3	H	E	R	I	S	S	A	■	S	I	A	L
4	A	N	E	S	■	A	N	D	E	N	N	E
5	P	I	S	■	A	C	C	E	S	S	I	T
6	P	L	I	S	S	E	E	S	■	E	S	■
7	E	L	E	I	S	■	S	T	O	R	E	S
8	M	E	■	S	A	E	■	R	A	M	E	E
9	E	■	F	E	I	N	T	I	S	E	■	R
10	N	I	A	S	■	F	R	E	I	N	E	R
11	T	R	I	■	M	E	U	R	E	T	T	E
12	S	A	X	H	O	R	N	■	N	E	E	S

EMPLOIS ET AVIS

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feue MARIE-ANGE GIROUARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 18 décembre 2017.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de novembre 2017.

TEFFAINE LABOSSIÈRE RICHER
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALMA DESAULTELS, du village de Lorette, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 700-444, avenue St-Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 18e jour de décembre 2017, de sorte qu'après cette date, l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiée.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 118e jour de novembre 2017.

Michel L. J. Chartier
MONK GOODWIN LLP
Procureurs de la succession

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e)
Orthopédagogue et conseiller(ère)
Contrat temporaire 100 %
École Saint-Joachim

Luc Brémault, directeur
Tél. : 204 424-5287
Date limite : le 21 novembre 2017



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998



La Division scolaire de la Rivière Seine recrute actuellement un(e)

enseignant(e) en immersion française

pour occuper un poste dans les communautés de Saint-Norbert, Lorette ou Sainte-Anne. Poste temporaire à 1,0 du temps qui débutera immédiatement et ce jusqu'au 29 juin 2018.

Veuillez vous rendre à
www.srsd.mb.ca
pour obtenir davantage d'information sur cette possibilité et toute autre offre d'emploi que nous avons actuellement.

La Division scolaire de la Rivière Seine accueille la diversité dans son milieu de travail et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités raciales, à poser leur candidature.

Gouvernement du Canada Government of Canada

INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER À THOMPSON (MANITOBA) NUMÉRO DE DOSSIER 81000698

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada invite toute partie intéressée à soumettre une réponse, au plus tard le 30 novembre 2017, concernant des locaux à bureaux et des locaux d'entreposage à louer dans des immeubles à Thompson, pour un bail de cinq (5) ans débutant le ou vers le 1er avril 2019.

Pour répondre à cette invitation et en voir la version intégrale, veuillez consulter www.achatsetventes.gc.ca/biens-et-services/location-de-biens-immobiliers ou téléphoner à Candace Joudrey, agente de location, au 431-777-5041.



Retrouvez nos emplois sur WWW.LA-LIBERTE.CA!





APPEL DE CANDIDATURES

Chargé de cours ou chargée de cours dans le cadre du programme **BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES**

Description du poste :
La candidate ou le candidat choisi sera appelé à enseigner le cours de Relations interprofessionnelles et collaboration interprofessionnelle.

Qualifications :

- Détentrice ou détenteur d'un doctorat en sciences infirmières ou dans une autre discipline pertinente (ou doctorante ou doctorant en voie d'obtention d'un doctorat), ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba ou y être admissible;
- Expérience en enseignement et recherche;
- Expériences cliniques variées;
- Capacité de travailler en équipe;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- Aptitude à apprendre à utiliser des logiciels spécialisés.

Date limite pour la réception des demandes : ouverte

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à :
Madeleine Baril, doyenne par intérim
École des sciences infirmières et des études de la santé
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204 237-1818, poste 700 • Télécopieur : 204 233-2918 • etp@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

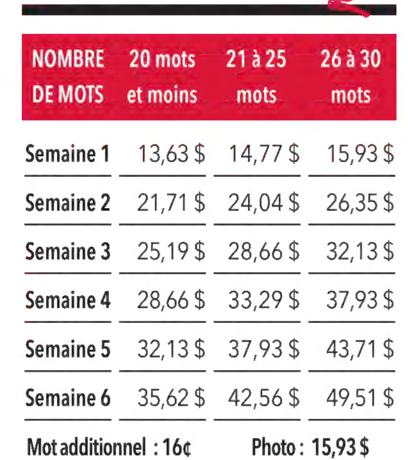
LES PETITES ANNONCES

▶ RECHERCHE

MAISON, style bungalow au Parc Windsor, de 1 000 à 1 200 pi², bien entretenue et propre avec garage double. Composez le 204-422-6880. **396-**

▶ À VENDRE

CONDO D'UNE CHAMBRE À COUCHER : Condo concept à air ouverte d'une chambre à coucher attrayant et abordable à Saint-Boniface. Bâtiment de briques, près du Collège Saint-Boniface, l'hôpital, centre-ville et toutes commodités sur deux routes d'autobus principaux. La cuisine (armoires en érable) donne sur la combinaison salon/salle à manger avec grandes fenêtres donnant beaucoup de lumière naturelle. Appareils en acier inoxydable. Le plancher est de laminer cappuccino. Climatiseur portable, salle de culture physique, la buanderie en bien commun est gratuite. Stationnement disponible (40 $/mois). Animaux acceptés (pas de restrictions de taille), toit et fenêtres améliorés en face du parc Happyland. Possession peut être immédiate. Ne durera pas! Visitez **winblahey.com** pour des photos et plus de détails, Delta Real Estate Inc. 204-293-9900 ou win@winblahey.com **397-**



NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**





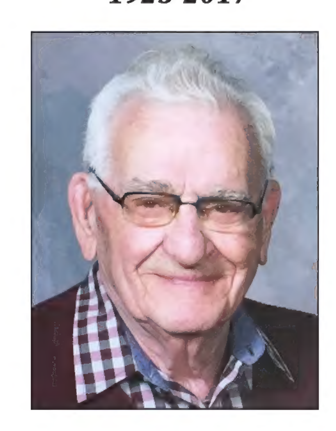


Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



NÉCROLOGIE

Dr Fortunat Armand Champagne
1925-2017



Paisiblement, à l'Hôpital Saint-Boniface, Fortunat nous a quittés le 6 septembre 2017. Il laisse pour chérir sa mémoire ses enfants, Denis (Colleen Metge), Lynne (Robert Stanners) et Paul (Debbie Berkut), et ses petits-enfants Colin, Jonathan (Kristen Titchkosky) et Rianne Stanners, et Patrick, Malia et Maile Champagne.

Il fut précédé par son épouse Laurence, un fils, Ronald et une petite-fille, Britta.

Le huitième de neuf enfants d'Armand Champagne et d'Angélina Sabourin, Fortunat est né à Saint-Norbert au Manitoba. Orphelin de mère à un très jeune âge, il a été accueilli dans la famille de Florent et Corinna Girard à Saint-Anne-des-Chênes, où il a grandi parmi les nombreux « cousins » Girard et Tétreault. À l'âge de 11 ans, grâce à l'appui financier d'un bienfaiteur anonyme, il a pu se rendre au Collège de Saint-Boniface comme pensionnaire pour suivre le cours classique, entouré de jeunes hommes qui sont devenus des amis pour la vie. Après avoir complété son Baccalauréat ès arts en 1945, Fortunat s'est inscrit dans l'Armée canadienne. Il a suivi le cours des officiers à Saint-Jérôme, Québec, puis à Brockville, en Ontario, et a atteint le grade de lieutenant. Il a ensuite fait de l'entraînement avec les « forces spéciales » à Vernon en Colombie-Britannique en préparation pour la guerre contre le Japon. Après son licenciement, il a été accepté à la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba. Son retour au Manitoba lui a également permis de rejoindre sa bien-aimée, Laurence Arpin, qu'il a épousée en 1951.

Nouvellement diplômé, le docteur Fortunat Champagne est arrivé à Saint-Claude avec son épouse le 23 juin 1952. Dans ce petit village qu'ils ont adopté comme leur chez-soi pour le reste de leur vie, le couple a élevé leur fille et trois fils. Fortunat était un médecin de famille dévoué et compatissant, toujours prêt à passer du temps avec ses patients qu'il aimait beaucoup. Il était aussi un homme de service. Il a été le premier directeur médical de l'Hôpital de Saint-Claude, et conseiller puis maire du Village de Saint-Claude. Il a siégé au Conseil scolaire de Saint-Claude, puis à la Commission de la Division scolaire de La Montagne. Il a été un des premiers directeurs de la Caisse populaire et de la Société d'agriculture. Comme tous les autres parents, quand sa profession le lui permettait, il passait bien des samedis matins à l'aréna et des soirées de semaine au terrain de baseball ou au gymnase de l'école ou à la salle paroissiale pour appuyer ses jeunes dans leurs activités sportives, culturelles ou autres.

Fortunat était d'une grande générosité, un homme très patient qui ne portait pas de jugement, et qui cherchait toujours des compromis pour maintenir la paix. Grâce à sa sagesse et à son expérience, il a pu servir de mentor et de conseiller à de nombreuses personnes.

Après sa retraite, Fortunat a fait des voyages mémorables avec Laurence; ils ont pu travailler dans leur cour dont ils étaient si fiers, et passer du temps avec leurs enfants devenus adultes, et surtout avec leurs précieux petits-enfants.

Après le décès de Laurence, Fortunat a continué d'insister que Saint-Claude c'était « chez lui » et qu'il voulait y demeurer jusqu'à la fin de ses jours, ce qu'il a pu faire avec l'aide des nombreux « anges gardiens » de la communauté qui ont veillé sur lui. Sa famille en est très reconnaissante.

Une très belle célébration de la vie de Fortunat a eu lieu le samedi 16 septembre à l'Église catholique romaine de Saint-Claude. La messe des funérailles a été célébrée par Mgr Roger Bazin.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MARYSE CHARTIER

Nouvelle définition

Dans mon travail de traductrice, les définitions occupent une place centrale. Il faut savoir exactement ce que veut dire un mot ou une expression. Parfois, en consultant un dictionnaire, j'ai la surprise de découvrir qu'un mot a d'autres définitions en plus de celle que je connaissais. C'est un peu ce qui s'est passé lors d'une de mes dernières fins de semaine de Nathanaël (programme de formation pour les personnes laïques de l'archidiocèse de Saint-Boniface).

Cette fin de semaine là, au cours de la présentation sur la croissance personnelle, nous étudions des définitions de leadership et de leader. J'ai commencé à voir que j'avais une définition plutôt restreinte de ces concepts. Pour moi, certaines personnes étaient des leaders, d'autres pas. C'était généralement quelqu'un qu'on reconnaissait tout de suite dans un groupe ou un endroit, une personne déterminée, un peu autoritaire, qui prenait les devants de la scène et avait de la vision.

Or, une des définitions proposées par le présentateur, l'abbé Robert Campeau, avançait qu'un leader, c'est « quelqu'un qui est capable de guider, d'influencer et d'inspirer ». J'ai commencé à réaliser que, si j'abandonnais mes restrictions sur les formes que pouvait prendre le leadership, je pouvais voir du leadership chez de nouvelles personnes. Ce pouvait tout aussi bien être la directrice d'un organisme qui met en œuvre un nouveau projet qu'un membre d'une association qui convainc un ami de participer à une activité de l'organisme.

Si le leadership n'est pas limité à un certain nombre de personnes ou de situations, j'aimerais mettre de l'avant que tous les chrétiens sont appelés à être des leaders. Pourquoi? Parce que nous suivons Jésus, qui a sans aucun doute guidé, inspiré et influencé de très nombreuses personnes. On n'a qu'à penser aux foules immenses qui le suivaient, à la peur qu'il suscitait chez les dirigeants de son pays, aux femmes qui l'ont accompagné jusqu'au tombeau, aux premiers martyrs. Étant donné que Jésus invite ses disciples à suivre son exemple et à faire d'autres disciples (en d'autres mots, à inspirer, à influencer et à guider d'autres personnes pour Le faire connaître et aimer), le chrétien est, par définition, un leader. Et comme chaque personne est unique, le leadership se manifeste sous des formes très diverses.

Il m'arrive de douter de mes capacités de leadership. À titre de membre du C. A. de l'Association canadienne des étudiants catholiques, j'avais organisé une conférence téléphonique pour les représentants étudiants de différents campus. Peu de personnes avaient répondu à mon invitation et, en raccrochant, je me suis demandé pourquoi j'avais même essayé. Toutefois, un an ou deux plus tard, une des participantes m'a confié que c'était mon enthousiasme lors de cette conférence qui l'avait convaincue de s'engager plus sérieusement au sein de l'Association. Pour moi, c'est un rappel que si j'utilise un de mes dons en laissant à Dieu le soin de les faire fructifier, Il le fera, même si ce n'est pas évident sur-le-champ.

Tout comme les définitions du dictionnaire, mes définitions évoluent (un peu plus vite quand même, espérons-le!) Ma définition nouvellement élargie du leadership (action d'influencer, d'inspirer, de guider) m'insuffle de l'espérance parce qu'elle m'invite à prendre conscience de leaders plus discrets dans mon entourage. Ce sont autant d'occasions de rendre grâce. Allons-y, creusons davantage, découvrons et encourageons d'autres leaders autour nous qui répondent à l'appel de l'Esprit de guider, d'influencer et d'inspirer les personnes qu'Il place sur leur route!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

▶ Des aînés s'activent pour lever des fonds

S'aider soi-même en aidant les moins nantis

En l'espace de 90 minutes, les 30 résidents de la Villa Aulneau à Saint-Boniface, qui avaient donné des objets fabriqués à la main pour une vente d'artisanat en novembre 2015, avaient réussi à collecter 3 200 $. Cette année, 40 aînés créateurs comptent récolter encore plus d'argent pour les paniers de Noël de la paroisse Cathédrale. (1)

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Roseline O'Brien a 77 ans. Résidente de la Villa Aulneau depuis 2012, la Bonifacienne prend plaisir à tricoter et à crocheter.

« Je fabrique des tuques, des foulards, des chandails. D'autres résidentes réalisent des ensembles pour bébés et des couvertes. On s'active à l'année longue, pour être certaines d'avoir assez d'objets à vendre. On se rassemble souvent en groupe pour travailler. Comme ça, on sait ce que l'autre tricote. Question de ne pas faire les mêmes vêtements! »

Jos Dupas passe « beaucoup d'heures » dans l'atelier de menuiserie de la Villa Aulneau, à fabriquer - par exemple - des maisons pour oiseaux, des cages, des décorations pour la maison. À 92 ans, il est toujours aussi passionné de menuiserie qu'il l'était dans sa vingtaine.

« Je ne peux pas me passer de ce passe-temps. Il y a six ans, quand j'ai vendu mon condo à Saint-Vital, je cherchais une résidence pour aînés munie d'un atelier de travail. C'était une condition non-négociable. Sans l'atelier, je ne serais pas à la Villa Aulneau. Comme ça je peux continuer à créer. C'est essentiel, à mon âge. Lire et regarder la télé à longueur de journée, ça serait insupportable. Quand je crée, je suis heureux. Tout au long d'un projet, j'ai du plaisir. Et lorsqu'il est complété, j'éprouve une vive satisfaction. »

Roseline O'Brien va dans le même sens. « J'ai commencé à tricoter et à crocheter sur l'heure du midi avec des collègues au ministère fédéral de la Justice. Depuis ma retraite, j'ai pu faire des vêtements pour les enfants et les petits-enfants. Maintenant, je tricote pour prélever de l'argent qui aide les autres. Je m'occupe les mains et le cerveau. Travailler, ça m'aide aussi! »

(1) La vente d'artisanat aura lieu le 18 novembre de 14 h à 16 h à la Villa Aulneau, située au 601, rue Aulneau à Saint-Boniface.



Jos Dupas, au boulot dans l'atelier de menuiserie de la Villa Aulneau. « Tout au long d'un projet, j'ai du plaisir. »

photo : Gracieuseté Jos Dupas

▶ Artiste-peintre à 85 ans

L'incessant appel de la créativité

Lorsqu'elle a emménagé au Manoir de la Cathédrale en 2016, Marie-Lourdes Fillion était inquiète.

« Je perdais mon studio », note la Bonifacienne de 85 ans. « Comment continuer de créer des tableaux? »

C'est après avoir formulé cette question vitale que l'artiste-peintre a franchi un pas dans son esprit : « Ce n'est pas parce qu'on est dans une résidence pour aînés qu'on doit cesser de vivre. J'ai décidé de créer un petit espace de travail dans mon appartement. » Du 15 au 19 novembre, Marie-Lourdes Fillion exposera une trentaine de ses toiles. (1)

« Depuis 1986, j'ai produit plus de 500 toiles. Je suis originaire D'Amours, au nord de la Saskatchewan. Je fais beaucoup de paysages. Je m'inspire du magnifique terroir qui m'a vu naître. »

Parfois, Marie-Lourdes Fillion est « inspirée par une couleur, tout simplement, comme ça ». C'est alors qu'elle laisse son imagination et son pinceau vaquer à leur guise pour laisser émerger des toiles abstraites. « J'aime la liberté du processus et la liberté qu'on a à contempler le résultat. »

L'artiste espère que le grand public répondra à l'appel de contempler ses toiles. « Obtenir du *feedback* des gens, ça donne un élan à ma créativité. Ça m'inspire. Et ça peut aussi inspirer les autres. Faire rayonner sa créativité, apporter du bonheur aux autres, surtout ses voisins aînés qui se sentent parfois encabanés, c'est très satisfaisant. »

(1) L'exposition et la vente d'œuvres originales signées Marie-Lourdes Fillion aura lieu du 15 au 19 novembre, de 9 h à 20 h, au Manoir de la Cathédrale, situé au 321, avenue de la Cathédrale. Tous sont les bienvenus.

D. B.


Marie-Lourdes Fillion.

photo : Daniel Bahuaud

À VOTRE SERVICE









ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD

Nous offrons le service en français

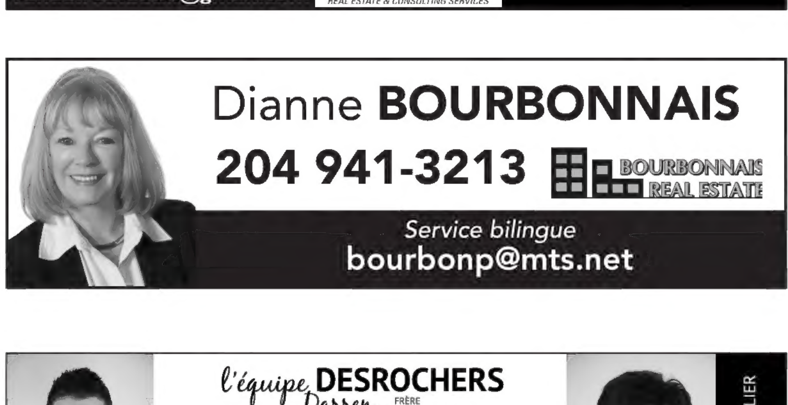
204-294-5195

www.lansardgroup.com

François Lansard, agent immobilier | Powell Property Group | Chanel Lansard, agente immobilier











Alain J. Hogue



Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Le Droit, Accessible





VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.CA



s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823